

PROGRAMME DE FORMATION ANNONCE D'UN DOMMAGE ASSOCIE AUX SOINS

MAJ 26/04/2024

Objectifs :

- ❖ Mettre en œuvre le dispositif d'information du patient selon les recommandations de l'HAS.
- ❖ Transmettre une information grave telle que l'annonce d'un dommage associé aux soins de manière adaptée.
- ❖ Gérer les situations difficiles
- ❖ Comprendre les enjeux juridiques et réglementaires pour l'institution.
- ❖ Savoir mettre en œuvre les conditions appropriées pour établir un dialogue et donner des explications adaptées aux capacités de compréhension du patient et à son état physique.
- ❖ Disposer des techniques de communication pour accueillir et ne pas amplifier la souffrance de l'interlocuteur
- ❖ Mettre en œuvre les modalités pratiques d'accompagnement du patient à l'accès aux informations concernant la santé des personnes.

Programme :

Séquence 1 : La délivrance d'informations, les aspects techniques et relationnels

- ❖ Enjeux réglementaire et cadre juridique pour l'institution : appliquer l'article L.1142.4 du Code de la Santé Publique
- ❖ Gestion des risques et signalement des événements indésirables
- ❖ Les enjeux de la démarche d'information du patient
- ❖ Les difficultés d'annonce d'un dommage lié au soin et les enjeux en découlant

Séquence 2 : Le dispositif d'annonce

- ❖ L'écoute, les techniques de communication et les attitudes
- ❖ La communication en situation difficile :
- ❖ position rôle du professionnel de santé , les attentes et conduites requises des interlocuteur
- ❖ L'entretien : les méthodes et objectifs
- ❖ Gestion d'une situation émotionnellement excessive

Séquence 3 : Plan d'action : freins et leviers

- ❖ Appréhender les suites de l'annonce
- ❖ Offre de soins et soutien prolongé
- ❖ Soutien des professionnels et personnels de santé
- ❖ Débats et recherches individuelles ou collectives de solutions.

Durée :

Prix : 500,00 €

Public : Personnels soignants

Prérequis :



Moyens pédagogiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...)

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ *Active et participative*
- ❖ *Exercices individuels et en équipe*
- ❖ *Enseignement théorique et Analyse des Pratiques Professionnelles*
- ❖ *Le guide « Annonce d'un dommage associé aux soins » HAS*
- ❖ *Vidéo, étude de cas et jeux de rôle*
- ❖ *Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective*

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Nos formateurs :

Cadre de santé Formatrice Secteur Santé

Ingénieur pédagogique e-formation

Développement de l'ingénierie pédagogique d'unités d'enseignement, chargée d'enseignement , activités de suivi pédagogique.

Formatrice AFGSU

L'intervenante est une professionnelle issue du monde de la santé, ayant une longue pratique et expérimentation des problématiques de prises en charge de soins complexes.

Formatrice de santé : formations dans le secteur hospitalier, médico-social et milieu du handicap

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de



Sauve Performance

ORGANISME DE FORMATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr



Sauve Performance

📍 1 rue des Frères Lumière - 86180 Buxerolles ☎ 05 49 11 59 85
🌐 www.sauveperformance.fr 📧 contact@sauveperformance.fr

SAS SAUVEPERFORMANCE
Siret : 525 119 863 000 39 - Code APE/NAF : 8559A

